

ACCOMPAGNER
LES AGENTS DU
SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

CONDITIONS TARIFAIRES

1^{ER} AOÛT 2023

SOMMAIRE

1 CRÉDITS 3

PRÊTS PERSONNELS 3

Prêt BFM Liberté 3

Prêt BFM Équilibre 3

Prêt BFM Perspective 3

Prêt BFM Jeunes Actifs 4

Prêt BFM Élève 4

Prêt BFM Avenir 4

Prêt BFM Reconversion 5

Prêt BFM Mobilité 5

Avance BFM 5

CRÉDITS IMMOBILIERS 5

2 ÉPARGNES 6

ÉPARGNES 6

Livret BFM Avenir distribué par SG, BFC .. 6

Livret BFM Éducation 7

Service d'épargne solidaire 7

Compte à terme (Personne Morale) 7

3 ASSURANCES 8

ASSURANCE EMPRUNTEUR PLURIMMO (couvrant les prêts immobiliers) 8

Prêt amortissables (hors prêts in fine
et prêts relais) 8

Prêt relais 8

ASSURANCE EMPRUNTEUR (couvrant les prêts personnels octroyés et distribués en direct par la Banque Française Mutualiste) 9

ASSURANCE EMPRUNTEUR (couvrant les prêts personnels octroyés par la Banque Française Mutualiste distribués par SG) 9

4 RÉSOUDRE UN LITIGE 10

Résoudre un litige 10

1 CRÉDITS

PRÊTS PERSONNELS

Prêt BFM Liberté

Taux	Varie selon la durée du prêt. Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Prêt BFM Équilibre

Taux	Varie selon la durée du prêt. Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Prêt BFM Perspective

Taux	Varie selon la durée du prêt. Nous consulter*
Frais de dossier	1 % du montant du prêt plafonnés à 120€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

*Contacter votre conseiller bancaire ou notre centre de relation client au 0 987 980 980 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Prêt BFM Jeunes Actifs

Taux	Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Prêt BFM Élève

Taux	Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Prêt BFM Avenir

Taux	Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

*Contacter votre conseiller bancaire ou notre centre de relation client au 0 987 980 980 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Prêt BFM Reconversion

Taux	Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Prêt BFM Mobilité

Taux	Nous consulter*
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

Avance BFM

Taux	0%
Frais de dossier	0€
Frais d'aménagement des mensualités	0€
Frais de report des échéances	0€
Indemnités de remboursement anticipé	0€
Frais demande de différé d'amortissement	0€

CRÉDITS IMMOBILIERS

Nous consulter*.

*Contacter votre conseiller bancaire ou notre centre de relation client au 0 987 980 980 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

2 ÉPARGNE

ÉPARGNE

Taux de rémunération	Nous consulter*
Ouverture du Livret	GRATUIT
Frais de gestion du Livret	GRATUIT
Opérations courantes (versements, retraits, etc...)	GRATUIT
Relevé trimestriel si mouvement	GRATUIT
IFU (Imprimé Fiscal Unique)	GRATUIT
Clôture du Livret	GRATUIT
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	GRATUIT
Frais par saisie attribution	GRATUIT
Frais par saisie conservatoire	GRATUIT
Traitement de succession	GRATUIT

*Contacter votre conseiller bancaire ou notre centre de relation client au 0 987 980 980 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Livret BFM Éducation

Taux de rémunération	Nous consulter*
Ouverture du Livret	GRATUIT
Relevé mensuel si mouvement	GRATUIT
IFU (Imprimé Fiscal Unique)	GRATUIT
Retrait par virement	GRATUIT
Clôture du Livret	GRATUIT
Duplicata d'un relevé	GRATUIT
Frais par saisie attribution	132 €
Frais par saisie conservatoire	132 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant saisi dans la limite de 100 €
Traitement de succession	
Solde du Livret < à 500 €	0 €
Solde du Livret ≥ 500 € et < 7 622 €	100 €
Solde du Livret ≥ 7 622 €	225 €

*Contacter votre conseiller bancaire ou notre centre de relation client au 0 987 980 980 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Service d'épargne solidaire (valable pour le Livret BFM Avenir distribué par notre partenaire SG)

Reversement de tout ou partie des intérêts à 1, 2 ou 3 associations	GRATUIT
---	---------

3 ASSURANCES

ASSURANCE EMPRUNTEUR PLURIMMO (COUVRANT LES PRÊTS IMMOBILIERS)

Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Invalidité Permanente Totale et Invalidité Permanente Partielle - souscrit par les mutuelles de la Fonction publique et la Banque Française Mutualiste en sa qualité d'intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances. La garantie perte d'emploi n'est pas proposée par la Banque Française Mutualiste. Dans le cadre d'un prêt immobilier, la souscription d'un contrat d'assurance Groupe DIT à hauteur de 100 % du montant du crédit sur une ou plusieurs têtes est exigée.

Prêts amortissables (hors prêts in fine et prêts relais)

Taux annuel en % du capital initial pour l'option franchise 180 jours	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,15 %
35 - 49 ans	0,30 %
> = 50 ans à < 65 ans	0,47 %

Taux annuel en % du capital initial pour l'option franchise 90 jours	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,20 %
35 - 49 ans	0,32 %
> = 50 ans à < 65 ans	0,50 %

Prêts relais

Taux annuel en % du capital initial	
Tranches d'âge de l'emprunteur assuré à la date de signature du Bulletin Individuel de Demande d'Adhésion (BIDA)	Taux annuel*
Moins de 35 ans	0,15 %
35 - 49 ans	0,30 %
> = 50 ans à < 65 ans	0,47 %

*Hors surprime éventuelle.

ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS ET DISTRIBUÉS EN DIRECT PAR LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE)

Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et Incapacité Totale de Travail (ITT), souscrit par la Banque Française Mutualiste, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances.

Une assurance DIT est exigée pour tout prêt d'un montant supérieur à 20 000 € au-delà de 48 mois (différé d'amortissement inclus). Elle est facultative mais conseillée dans les autres cas.

Taux annuel	0,36 % du capital emprunté*
-------------	-----------------------------

*Hors surprime éventuelle.

ASSURANCE EMPRUNTEUR (COUVRANT LES PRÊTS PERSONNELS OCTROYÉS PAR LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE ET DISTRIBUÉS PAR SG)

Contrat d'assurance DIT facultatif - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT), Invalidité Permanente Totale (IPT) et Invalidité Permanente Partielle (IPP) souscrit par la Banque Française Mutualiste, auprès de SOGECAP, SA régie par le Code des Assurances et présenté par SG, en sa qualité d'intermédiaire en assurances.

Elle est facultative mais conseillée. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle. Prestations en fonction des garanties choisies, des conditions, limites et exclusions de garanties prévues au contrat.

Taux standart (pour les personnes âgées de 18 ans à moins de 60 ans à l'adhésion)	0,74 % du capital emprunté*
Taux sénior (pour les personnes âgées de 60 ans à moins de 80 ans à l'adhésion)	1,85 % du capital emprunté*

*Les candidats à l'assurance âgés de 65 ans à moins de 80 ans révolus bénéficieront uniquement de la garantie Décès

4

RÉSOLUDRE UN LITIGE

Service opérationnel ou agence

Pour toutes difficultés dans le fonctionnement des produits ou dans l'utilisation des services de la gamme services opérationnels de la Banque Française Mutualiste :

Sur le site internet banquefrancaisemutualiste.fr, rubrique « Nous contacter » puis « Gestion de votre produit ». Ou directement via le site internet mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : <https://banquefrancaisemutualiste.fr/contacter-la-banque-francaise-mutualiste/vous-souhaitez-deposer-une-reclamation-bfm>

Adresse postale : Service Relations Clientèle Banque Française Mutualiste - 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Service Relations Clientèle

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée, vous avez la possibilité de vous adresser au service Relations Clientèle Banque Française Mutualiste, qui a pour mission de réétudier la réponse apportée par l'agence ou les services opérationnels, en joignant à votre correspondance, si vous en disposez, la copie de la réclamation initiale et sa réponse :

E-mail : relations.clientele@banquefrancaisemutualiste.fr

Sur le site internet : banquefrancaisemutualiste.fr, rubrique « Nous contacter » puis « Pour gérer vos produits ».

Adresse postale : Service Relations Clientèle Banque Française Mutualiste - 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris. La Banque Française Mutualiste s'engage à accuser réception de la réclamation au plus tard **sous dix jours ouvrables à compter de sa réception** (sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai) et à apporter une réponse au plus tard **sous deux mois**.

Recours au Médiateur

Pour les recours concernant la gamme de produits exclusivement Banque Française Mutualiste, vous pourrez saisir par écrit et en dernier recours le Service de médiation auprès de la Fédération Bancaire Française par courrier à l'adresse suivante: Monsieur le médiateur de la FBF - CS 151 - 75422 Paris cedex 09, par e-mail : mediateur@fbf.fr, ou par internet : lemediateur.fbf.fr

Le Médiateur a vocation à rechercher une solution amiable lorsque celle-ci n'a pas pu être trouvée tant au niveau de l'agence ou du service opérationnel qu'auprès du service Relations Clientèle Banque Française Mutualiste. Il exerce sa fonction en toute indépendance dans le cadre d'une « Charte du Service de médiation auprès de la Fédération Bancaire Française » accessible sur le site suivant :

<https://banquefrancaisemutualiste.fr/contacter-la-banque-francaise-mutualiste/vous-souhaitez-deposer-une-reclamation-bfm> à partir de la rubrique « 2. Le Médiateur de la Banque Française Mutualiste ».

Pour profiter de tous les avantages de la banque
de chaque agent du secteur public :



**Demandez l'ouverture de votre compte bancaire
sur [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr)
dans la rubrique « CONTACTEZ-NOUS »**



Appelez-nous

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h

 Appel non surtaxé **0 987 980 980**



**Prenez rendez-vous
EN AGENCE SG**

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 € - RCS Paris 326 127 784 - Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 010 261 206,25 €. RCS Paris 552 120 222. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. SG est une marque de Société Générale.

